

Paix : l'insaisissable définition

Nicole Werly

DANS **ÉLA. ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE** 2002/4 n^o 128 , PAGES 481 À 495
ÉDITIONS **KLINCKSIECK**

ISSN 0071-190X

DOI 10.3917/ela.128.0481

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-ela-2002-4-page-481?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Klincksieck.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

PAIX : L'INSAISSABLE DÉFINITION

Résumé : L'objectif de ce travail est d'examiner le traitement d'un lexème culturellement plutôt important, « paix », dans deux types de discours : lexicographique et médiatique. Dans une première partie, on rendra compte du traitement en microstructure du terme depuis les premiers dictionnaires du XVII^e siècle jusqu'à aujourd'hui, d'où émerge une surprenante stabilité définitionnelle d'un côté, et une définition en « creux » qui pourrait apparaître comme une désémantisation du lexème de l'autre. Dans une deuxième partie, la confrontation sera faite avec le discours sur la paix du Monde Diplomatique (1984-2002) : son « impossible définition », sa richesse lexicale sur le plan combinatoire et syntagmatique, et enfin, la solidarité étroite entre la « paix » et les autres valeurs profondes qui en quelque sorte trace le lien privilégié entre paix et culture. Une culture de la paix.

Toute l'histoire de la pensée moderne et les principaux achèvements de la culture intellectuelle dans le monde occidental sont liés à la création et au maniement de quelques dizaines de mots essentiels, dont l'ensemble constitue le bien commun des langues de l'Europe occidentale.¹

Le mot « civilisation », dont il est question dans l'article de Benveniste, a de fortes attaches, dans la culture occidentale que nous construisons depuis bien des siècles, avec l'histoire et l'usage du mot qui va être le cœur même de notre réflexion, le mot « paix ». Une enquête sur la substance sémantique du mot, en partant de deux sources différentes mais non point opposées, puisqu'il s'agit de « discours », qui ça et là s'entrecroiseront, se ressembleront, voire s'opposeront : le discours lexicographique d'un côté, le discours médiatique de l'autre, et plus précisément, celui que sur la paix tient *Le Monde diplomatique*, sur un arc temporel qui couvre presque les 20 dernières années. *Le Monde Diplomatique*² dont l'écriture, qu'un jour nous avons définie comme une « écriture contre »³, une écriture souvent « politi-

1. Benveniste, E. « Civilisation. Contribution à l'histoire du mot », *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 1966, p. 336.

2. Désormais *MD*.

3. Dans une analyse du discours sur la censure comme forme de « silence » tenu par les scripteurs du journal. Cf. « Le bâillonnement de la parole à l'ère des médias. (*Le Monde Diplomatique* 1984-2000) », *Oralité dans la parole et dans l'écriture* (sous la direction de M. Margarito, E. Galazzi, M. Lehar Politi), Torino, Edizioni libreria Cortina, 2001, p. 139-156.

quement incorrecte » au service inlassable de l'illustration et de la défense de ces grandes valeurs qui constitueraient le fond et le fin fond de nos « démocraties » occidentales ; dont participe certes la paix. Et au nom desquelles on va parfois faire la guerre, les « guerres humanitaires » – les oxymorons sont à la mode – de notre bonne conscience occidentale.

En fait, ce travail est le versant lexicologique d'une analyse effectuée il y a quelque temps, où le sort lexicographique du mot « paix » était examiné en diachronie⁴. Cette analyse, dont nous allons rendre compte dans ses traits essentiels, sera mise en face à face, dans une deuxième partie, avec le statut sémantique du lexème dans le discours, dont elle constituera l'horizon de référence constant.

1. LE MOT PAIX DANS LA LEXICOGRAPHIE FRANÇAISE⁵

Côté diachronie.

« Paix » est un polysème. Dont l'apparition première date de 1080, qui a son histoire, retracée par le *Dictionnaire historique de la langue française*⁶ et que nous résumons ici :

– En 1080, « paix désigne la concorde, la tranquillité régnant dans les rapports entre deux ou plusieurs personnes », état qui investit donc plutôt, si l'on en croit les deux quantificateurs, la sphère privée des relations humaines. Mais le mot s'applique aussi contemporanément à la sphère publique, pour désigner

– « les rapports calmes entre concitoyens [...], l'absence de troubles ». Donc la paix concerne ici une communauté plus vaste, plutôt « politique » que privée ; et à la même époque,

– paix se dit aussi « de la situation d'un pays qui n'est pas en guerre », et devient donc un terme de politique internationale en quelque sorte, et désigne les rapports non belliqueux entre citoyens de deux États différents ;

– « paix désigne également un état intérieur, d'abord dans un contexte religieux (1050), puis à propos du sentiment de calme que procure une situation, notamment dans plusieurs locutions courantes, telles *être en paix* (début XII^e s.), « rester tranquille » et *laisser en paix* (XII^e s.). Il faudra donc attendre un siècle pour que soit attesté le sens de

– « paix » comme « Traité de paix », et enfin l'année 1779 pour qu'un dernier sens entre officiellement dans la langue, par transfert métonymique encore,

4. « "Ce mot n'a point de pluriel". Le mot « paix » dans la lexicographie française », in *Gli scambi Erasmus come educazione alla pace*, M. Conoscenti, U. Morelli, N. Werly (sous la direction de), Torino, Celid, 2001, p. 37- 67. Je rappellerai en outre que la Faculté de Sciences Politiques de l'Université de Turin organise depuis 2 ans maintenant un « Master universitario specialistico in Peacekeeping Management », où l'on forme des opérateurs ayant les compétences aussi bien culturelles que technico-operatives pour intervenir efficacement, au nom de la communauté internationale, dans des situations de « crise » (site internet : www.peacekeeping.it).

5. Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie pour la liste des dictionnaires examinés.

6. Pour la référence des dictionnaires, voir la bibliographie en fin d'article.

– « caractère d'un lieu, d'un moment où il n'y a ni bruit ni agitation ». Acception que nous ne retrouverons donc que dans les dictionnaires des XIX^e et XX^e siècles.

Ce qui a retenu notre attention dans ce précédent travail comme ici encore, c'est l'acception de « politique internationale » du mot. Parce que c'est de toute évidence le sens prioritaire et dominant dans la plupart des entrées de dictionnaire examinées, qui le donnent très souvent comme première acception du terme (exception faite pour la série des *Robert*) et perturbent ainsi l'ordre historique.

Côté définition : certains traits fondamentaux sont à relever.

a) Il n'existe aucune définition en un seul mot-synonyme du mot paix ; la relation de synonymie est assurée par le syntagme définitionnel tout entier, même si parfois, et jusqu'au *Dictionnaire de Trévoux*, la définition paraphrastique est précédée d'un premier terme, sorte d'hyperonyme indiquant la classe supérieure, le genre prochain et incluant de la définition logique : « Paix : Tranquillité, repos de ceux qui n'ont guerre ni différend avec personne. » Ou encore : « Repos, estat d'un peuple qui n'est point en guerre »⁷. Mais à partir de l'édition de 1798 du *Dictionnaire de l'Académie*, le terme désignant le genre prochain est exclu de la définition et il ne reste que l'énoncé paraphrastique, s'ouvrant à l'aide d'un terme définisseur, souvent « état » ou « situation » prédiqué parfois par un dérivé adjectival, en général « tranquille ». Et donc, non seulement le mot paix « n'a point de pluriel », comme l'affirme Trévoux à l'ouverture de l'entrée, mais encore il n'aurait point de synonyme.

b) Presque toutes les définitions de l'entrée « paix », donnent une phrase antonymique du défini, variantes d'une structure profonde, obsédante, fortement stéréotypée : la paix ne serait autre que cette « absence de guerre ». Voir, en un coup d'œil d'ensemble, les définitions des Dictionnaires des XIX^e et XX^e siècles :

Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle : Situation d'un État qui n'a aucune guerre à poursuivre ou à soutenir ;

Dictionnaire général de la langue française : État d'une nation qui n'est pas en guerre avec une autre ;

Petit Larousse illustré : État d'un pays qui n'est point en guerre ;

Larousse universel : État d'un pays qui n'est point en guerre ;

Grand Larousse de la langue française : État des nations qui ne sont point en guerre ;

Dictionnaire Hachette : Situation d'un pays qui n'est pas en état de guerre ;

Hachette junior : Absence de conflit, de guerre ;

Grand Robert : Situation d'une nation, d'un État qui n'est pas en guerre ; rapports entre États qui jouissent de cette situation ;

Petit Robert : Situation d'une nation, d'un État qui n'est pas en guerre ; rapports entre États qui jouissent de cette situation ;

Robert Junior : Absence de conflit.

7. Dans l'ordre, définitions du *Dictionnaire* de Furetière, du *Dictionnaire de l'Académie* de 1694. (Cf. bibliographie).

Deux seules exceptions à la règle, encore qu'elles soient de taille : l'*Encyclopédie*, évacuant de sa définition tout terme qui jetterait la moindre ombre sur le sémantisme du mot ; définition « raisonnée », comme il se doit, rassurante, digne de son siècle, en bon ordre à son tour :

PAIX. *Droit nat. Politique. Morale*. C'est la tranquillité dont une société politique jouit, soit au-dedans, par le bon ordre qui règne entre ses membres ; soit au-dehors, par la bonne intelligence dans laquelle elle vit avec les autres peuples.⁸

Et Littré, que l'on sait fort soigneux dans ses définitions, et qui euphémise par hyperonymie le mot « guerre » accomplissant par là cependant un petit pas vers l'ombre : « PAIX. Rapports réguliers, calmes, sans violence, d'un État, d'une nation, avec un autre État, une autre nation ». Les dictionnaires sont parfois de fort curieuses créatures. La substance même de la paix apparaît niée, comme un manque, un vide. Comme si la guerre était l'état normal du rapport entre les hommes, entre les peuples. Certes, Littré nous avait avertis⁹, mais la découverte est « un sujet d'étonnement et de méditation »¹⁰ pour qui ne s'est jamais interrogé sur comment définir le mot. Sans réciprocity aucune car la guerre n'est pas définie comme « absence de paix », ce qui eût été fort logique, mais comme « Lutte armée entre groupes sociaux, et spécialt, entre États, considérée comme un phénomène social »¹¹. Phénomène social que, vision idéologique curieuse, la paix n'est pas. Et si l'on peut sans problème majeur accepter que « discontinuité » soit défini comme « absence de continuité », le lecteur-citoyen se reconnaît difficilement dans cette synonymie fonctionnelle qui définit le mot « paix ».

Une définition contre-doxique.

Ainsi, il existe dans le discours lexicographique examiné en diachronie, une profonde stabilité sémantique dans la signification du mot paix. Cependant, le même parcours historique accompli dessine, au niveau de l'idéologie sous-jacente que véhiculent les différentes microstructures, une double représentation plus ou moins dichotomique : cette définition tout en creux du lexème est en quelque sorte atténuée, euphémisée, dédramatisée, par les prolongements citationnels comme par les exemples qui la suivent, surtout dans les dictionnaires de la modernité (XIX^e et XX^e siècles), en témoignage, s'il en était besoin, du fait que

cet objet robuste, simpliste même, si l'on songe à l'enchevêtrement des faits, des notions, des substances dont est fait le monde, engage sans le dire [...] les problèmes

8. On remarquera que l'auteur de l'entrée, immédiatement après cette définition, part « en guerre » et en termes très violents contre le philosophe Hobbes dont il ne partage évidemment pas le point de vue, et le fait savoir sans autre forme de procès : « Hobbes a prétendu que les hommes étaient sans cesse dans un état de guerre de tous contre tous ; le sentiment de ce philosophe atrabilaire ne paraît pas mieux fondé que s'il eût dit que l'état de la douleur et de la maladie est naturel à l'homme. »

9. « Lorsqu'on parcourt les annales de l'humanité, on voit se dérouler devant soi une telle série de guerres sanglantes, qu'on se demande si la guerre n'est pas véritablement l'état normal de l'espèce humaine, [et] la paix [...] son état exceptionnel », *op. cit.*, s.v. « paix ».

10. *Ibid.*

11. *Le Petit Robert*, s.v. Guerre. 101 lignes la microstructure de « guerre », la moitié, 51 exactement, celle de « paix »

les plus graves, les plus brûlants, peut-être même les plus vertigineux que l'esprit humain ait eu à débattre.¹²

Car le signifié de tous ces exemples prédique des valeurs orientées positivement au plan axiologique, et atténuée par là la noirceur symbolique du défini « paix ». Que ce soit le *Dictionnaire* de Furetière, les différentes éditions du *Dictionnaire de l'Académie*, le *Dictionnaire Universel* de Pierre Larousse, pour ne citer qu'eux, tous résument parfaitement l'activité désirante des êtres humains en rapport à la paix :

La PAIX rend les peuples plus heureux et les hommes plus faibles (Vauvenargues).

La domination, c'est la guerre et la liberté, c'est la PAIX. (Lamennais)

La PAIX vaut mieux qu'une île de plus ou de moins. (Thiers)

La PAIX est le plus précieux des biens. (L. Jourdan)¹³

Fragments de discours qui défont en quelque sorte la toile idéologique que les lexicographes avaient tissée au cœur du sémantisme de la définition et qui pourraient contredire cette réflexion de J. Rey-Debove : « Les exemples signés, même lorsqu'ils appartiennent à la synchronie décrite, n'ont qu'un pouvoir médiocre d'évocation de l'état social, puisqu'un des désirs de l'écrivain est de sortir des lieux communs »¹⁴. Ils reflètent le versant militant de l'écriture lexicographique, dans un va-et-vient entre une apparente acceptation de la guerre comme étant l'état normal des relations humaines, et un pacifisme qui explose dans le discours post-posé à la définition même, où le dictionnaire, parfois, comme c'est le cas du *Robert Junior*, joue à plein son rôle d'éducateur, et d'éducateur à la paix. Ce dernier ouvrage définit en effet la paix comme « absence de conflit », qui fait entrer la guerre par la fenêtre sous la forme euphémisée ou hyperonymique lui aussi, mais fabrique des exemples rééquilibrant les positions avec des notations de type pragmatique relevant d'un apprentissage de la citoyenneté : « Les partisans de la paix dans le monde ont manifesté »¹⁵, et résonnant comme un appel implicite à refuser la guerre.

Donc un discours lexicographique tirillé entre une définition où la « paix partout se dérobe »¹⁶ au profit de la guerre dont elle est comme le visage en négatif, et une pratique citationnelle qui tente d'inverser les valeurs ainsi installées implicitement dans les textes, comme un soubresaut de la conscience sociale de l'énonciateur. Une sorte de degré zéro de la signification. C'est cela qu'il nous faut maintenant confronter avec le sémantisme du mot paix dans le *Monde Diplomatique*.

12. R. Barthes, *Dictionnaire Hachette*. Préface.

13. P. Larousse, *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle*.

14. J. Rey-Debove, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, The Hague-Paris, Mouton, 1971, p. 273.

15. *Le Robert Junior*, s.v. paix

16. Titre d'un article du *Monde Diplomatique* du 7-94. Cf. bibliographie des articles cités.

2. LE MOT « PAIX » EN DISCOURS

La paix occupe une place de choix dans *MD* : quelque 140 articles¹⁷, plus de 900 occurrences du mot en contexte au moins phrastique. En très large majorité, ces articles concernent les relations internationales¹⁸, avec deux dominantes : les problèmes dans les Balkans, et surtout (2/3 des articles environ) l'« absence de paix » entre Israël et la Palestine, ou ce qu'il en reste aujourd'hui. La même désespérance au fil des mois et des années. Dans l'analyse qui va suivre, nous rendrons compte tour à tour des questions de définition du concept qui traînent ça et là dans le corpus examiné et de l'incontournable dichotomie paix/guerre qui légitimerait la définition en négatif du lexicographe ; du mot dans son environnement syntagmatique comme capacité à signifier ; et enfin, des valeurs qui définissent la paix et qui pourraient nous autoriser à ne plus « tolérer » la banalisation définitionnelle du dictionnaire.

2. 1. L'impossible définition

Et qu'est-ce que donc la paix ? Quels sont les visages de la guerre aujourd'hui ? On peut se souvenir : en 1975, les Nations Unies ne parvinrent pas à définir le concept d'agression, l'agression économique, par exemple, n'étant que peu compatible avec « un état de paix véritable ». Et qui se satisferrait actuellement de la formulation utilisée par nos académiciens de 1787 : « Paix : l'état d'un peuple qui n'est point en guerre »,¹⁹

s'interroge Georges-Albert Astres. En fait, la définition du mot « paix » dans les dictionnaires examinés ressemblerait à cette « impossible définition » dont parle Alain Rey²⁰, qu'en fait on semblerait ne pas vouloir définir sans faire référence à l'antonyme, comme si, raisonnant par analogie mais sans innocence, l'on définissait tout simplement la nuit comme « absence de jour » oubliant par là son identité véritable et les valeurs symboliques qu'elle draine²¹. Dans le corpus, on trouve de rares énoncés qui pourraient s'apparenter à une définition de la paix. Le lexème est étiqueté comme un « terme flou » (2-99) ; un « mot piégé » (1-96) ; proposé comme un « objectif prétentieux » (3-01) pur objet de désir, d'illusion – « un semblant de paix » (1-96) – d'espoir jamais assouvi, un « idéal compromis » dont il faut assurer la « pérennité [...] par la force » (9-95). Ici encore, et dans le proche voisinage du discours lexicographique, se manifeste

17. Le corpus comprend les articles du *MD*, de 1984 à juin 2002 ; de 1984, on s'est servi de la version CD-Rom du journal, pour les mois restant, de la version papier. Les articles ont été sélectionnés sur la base de la présence du mot « paix » dans le titre ou dans le cotexte (version papier), ce qui couvre pratiquement la plupart des articles traitant du Proche-Orient. Pour ce qui est de la version CD-Rom, le mot-clé « paix » n'existant pas, nous nous sommes tournés vers le mot « pacifisme » (une dizaine d'articles), et bien sûr, vers le mot « guerre »... et la récolte a été fructueuse.

18. Nous avons lu un peu plus distraitement les articles concernant la « guerre froide ».

19. « L'action des médias et la grande peur », février 1984. L'auteur de l'article est professeur émérite à Paris-X Nanterre. Dorénavant, la date de parution de l'article sera indiquée entre parenthèses immédiatement après la citation du passage.

20. Rey, A. *Le lexique : images et modèles – du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin, 1977, p. 98.

21. C'est bien ce que fait le dictionnaire, pour certains « grands » mots, qui définit ainsi le « silence » comme « absence de bruit » définition violemment négatrice du sens profond du terme. Cf. Margarito, M., « Le silence du dictionnaire », *Oralité dans la parole et dans l'écriture*, cit., p. 107-118.

l'impuissance des scripteurs à restituer les contours insaisissables du phénomène, à refermer le cercle autour de son sémantisme ; et le mot paix se révèle taillable et malléable à merci, dans le sens que le contenant peut être rempli des contenus les plus variés : « Ils ont créé la désolation et appellent cela la paix » (7-99) ; « une paix en trompe l'œil » (7-00). Très souvent, l'énonciateur est poussé à imposer au lexème la prédication de l'adjectif « vraie » ou « véritable » : « Ou bien, il s'agit d'un processus ouvert, débouchant sur une paix véritable, avec création d'un État palestinien... » (10-94) ; ou de modaliser par prudence, tant il est des « paix » qui n'en sont pas : « Ce qui ne s'est pas encore produit, malgré quatorze ans de « paix » avec l'Égypte » (10-93).

Parfois, le discours laisse émerger la réflexion métalinguistique sur le concept. Avec en général une double orientation : la première qui est d'adéquation entre la définition lexicographique et médiatique, sous des formulations plus ou moins explicites :

À la guerre froide éteinte, faute de combattants, la paix devait naturellement succéder. (12-95)

Le maintien de la paix [...] est recherché dans la Charte par l'interdiction faite aux États de recourir à la force. Une innovation proprement révolutionnaire. (8-91)

L'Égypte se désengage du conflit jusqu'à signer la paix avec Israël en 1979. (5-91)

La guerre est chose si détestable que la paix, son contraire, nous paraît sans prix. (12-91)

La seconde marque une prise de distance d'avec la définition lexicographique, ou plutôt signale son insuffisance constitutive : la paix, la vraie paix, c'est la simple absence de guerre, plus... :

Pour nous, la paix totale, c'est la fin de l'état de belligérance et la reconnaissance mutuelle. (4-94)

L'instauration de la paix exige l'application de deux principes : cessation des actes de belligérance et reconnaissance de la souveraineté de chaque état. (11-93)

La paix signifiera la fin d'une histoire de guerres et de conflits et pourrait inaugurer un dialogue de civilisations et une compétition dans différents domaines – politique, culturel, scientifique et économique. (1-00)

La paix, c'est la « sortie du labyrinthe » (7-00) de la guerre, certes. Mais la synonymie entre le défini paix et l'énoncé définissant n'est que partielle : la paix comme cessation de la guerre, et quelque chose en plus. La paix comme fin et commencement à la fois.

Force est cependant de reconnaître la légitimité du couple dichotomique guerre/paix car en discours, dès qu'on parle de la paix, la guerre n'est pas loin de se manifester – alors que la réciproque n'est pas attestée. Et de se manifester sous les multiples visages que nous allons voir brièvement.

– Par simple juxtaposition antithétique, sans voile, parfois avec différents joncteurs, à droite ou à gauche du mot paix :

Construire la paix dans les Balkans. Les ravages d'une guerre. (7-99)

La paix et la guerre se font toujours au même endroit. (4-88)

Réfugiés de la guerre et migrants de la paix. Une humanité sans domicile fixe. (2-96)

[Milosevic] s'est légitimé dans la guerre, puis dans la paix... (6-96)

Le choix [...] se résume ainsi : la paix maintenant ou la guerre sans cesse. (12-88)

Intifada. Vers la paix ou vers la guerre ? (11-90)

La guerre pour la paix. (1-86)

Au Proche-Orient, le temps travaille pour la guerre, non pour la paix. (4-89)

Aujourd'hui, sous prétexte qu'il vaut mieux accepter une mauvaise paix que risquer une bonne guerre, ils proposent des solutions artificielles et absurdes. (3-97)

Gagner une guerre n'est rien si l'on ne sait gagner la paix. (2-91)

Telle guerre, telle paix. (3-92)

Avec, comme dans ces derniers exemples, certaines intéressantes réélaborations phraséologiques.

– Parfois, la guerre est implicite par recours à des dénominations euphémisantes :

Dans la province, si une culture de la paix s'est installée, de vastes zones de tension perdurent. (4-01)

L'hostilité violente entre ces deux communautés [...] n'est pas si ancienne. Jadis, elles se reconnurent et coexistèrent. (2-99)

Injustices et instabilités menacent le retour à la paix. (2-97)

Gaza, la violence de la paix. (2-99)

Entre violence et paix : les aléas de l'État palestinien. (2-99)

Palestine-Israël ; la paix ou l'apartheid ? (4-01)

Il mettra fin aux affrontements meurtriers au Liban et clôturera le cercle de la paix autour de l'État juif. (1-00)

– Ou la connotent, par le recours à des lexies mémorisées renvoyant à la guerre : « Drôle de paix » (1-96), d'où resurgit « la drôle de guerre » d'un passé lointain ; ou la « paix chaude » (1-96) et la « paix froide » (10-93) qui implicent la plus récente « guerre froide » ; ou à d'intéressantes créations : Monseigneur Gaillot comme un « va-t-en paix » (3-91) sur fond de va-t-en guerre ; ou par le recours à des oppositions de métaphores lexicalisées : « fusil ou rameau d'olivier » (11-00).

– Ou la connotent encore par renvoi métonymique : la guerre et son cortège de souffrances et de violence ; la paix comme une « naissance » inévitable, dans la douleur :

Décidément, la paix israélo-palestinienne [...] et l'indépendance palestinienne ne se fer[ont] qu'au forceps. (9-00)

Pour M. Sharon et ses amis, l'objectif était de forcer la main de M. Barak pour rentrer dans son gouvernement et assassiner le processus de paix. (11-00)

Au Proche Orient, l'absence de paix est toujours le prélude à des guerres. Déjà des bruits de bottes se font entendre à la frontière [...]. (11-96)

Ce plan [...] offre à chaque partie suffisamment d'avantages pour l'inciter à opter en faveur de la discussion plutôt que de la guerre. (10-95)

Ce dernier exemple est particulièrement intéressant, puisqu'il déplace, par substitution, l'attention du lecteur sur l'un des aspects importants du phénomène de la paix, comme lieu de la parole : ici discussion, ailleurs négociation, discours, dialogue, pourparlers, conversations, conférence, de paix bien entendu, qui finissent, un nombre incalculable de fois, par être employés seuls comme dans le dernier exemple pour nommer la paix. À eux seuls²².

22. Comme on aura également remarqué qu'il est très rare aujourd'hui que l'on signe un « traité de paix », ce qui est implicitement reconnaître qu'il sanctionne la fin d'une guerre. On évite...

– Enfin, une dernière astuce sémantique qu'emprunte le couple guerre/paix : parler de paix en utilisant un « lexique militarisé ». Donc la guerre en toile de fond sémantique : on parle de « paix armée », « caractérisée par une guerre froide permanente avec les pays arabes » (7-00), mais aussi d'une « armée de la paix », (11-90) de « forces de paix », de « lutte pour la paix », on élabore une « stratégie qui nous permettra de ramener la paix » ; (10-89) de manière moins lexicalisée, il existe des « saboteurs de paix », les « Israéliens torpillaient la paix », (6-95) donc tout un lexique qui renverrait à des opérations de guerre plutôt que de paix, car « la paix demeure un objectif stratégique » (11-00). Et ces deux derniers exemples où la guerre se mimétise par la métaphore guerrière au cœur même du sémantisme de la paix, en particulier dans le second, comme la narration d'une bataille de la guerre des tranchées, la conquête centimètre par centimètre d'une colline où se cache l'ennemi :

La campagne menée par le Mouvement de la paix a certainement obtenu un résultat honorable, mais il semble que le gros des bataillons des militants n'aient pas été mobilisés. (2-84)

Les puissances qui les [les accords de paix] soutiennent, [...] se battent d'arrache-pied, avançant lentement, étape par étape. (12-99)

Il existe donc une très forte solidarité syntaxique, lexicale et sémantique dans le discours entre la paix et la guerre, qui en quelque sorte légitime le recours au terme b pour définir le terme a.

2. 2. L'explosion lexicale ou les « mille et une voix de la paix » (4-93)

Cependant, face à la rigidité définitionnelle des dictionnaires examinés, le discours restitué au mot paix une surprenante richesse combinatoire, pour en exprimer la nature, incompressible en un syntagme bref qui saurait en restituer pleinement l'identité. À ce manque de substituts synonymiques possibles sur l'axe paradigmatique, le lexème compense par une forte productivité sur l'axe syntagmatique, et se dessinent alors avec force les multiples visages de la paix.

– *Paix + adjectif(s)*

En guise de preuve de ce que nous avançons plus haut, du mot paix employé seul se prêtant à toutes les « anamorphoses » de la réalité, le lexème doit être prédiqué par un ou plusieurs adjectifs évaluatifs, pour en garantir en quelque sorte la « légitimité dénominative ». En général, les connotations sont positives. L'association la plus fréquente est « une paix durable », qui par accumulation avec d'autres adjectifs, peut prendre les apparences d'une authentique litanie. Une prière : « une paix globale et durable ; une paix définitive et durable, une paix juste et durable, une paix juste, globale et durable ; une paix irréversible ; même piégée, la paix est précieuse ». La plupart des adjectifs précédents pouvant d'ailleurs être

Dans le monde d'aujourd'hui, on fait des guerres sans les déclarer, et donc on n'est pas en guerre, et on signe des « accords de paix » plutôt que des traités, qu'il est beaucoup plus facile de rompre que des traités. Manière de nier l'existence réelle et de la guerre et de la paix, nous semble-t-il.

employés seuls avec le lexème. D'autres combinaisons encore et des adjectifs où percent les inquiétudes, et le lexique émotionnel, pour une paix aux multiples visages : « Une paix bien menacée ; une paix fragile ; une paix trahie ; une paix tortueuse ; une paix manquée ; une paix injuste ; une paix introuvable ; une paix désirée et violente ».

– *Syntagmes nominaux*

On trouve de très nombreuses désignations syntagmatiques ou groupements occasionnels, où en général, le mot paix est le déterminant. Quelques très rapides exemples, parmi quelque 120 occurrences toutes différentes, certaines stéréotypées, d'autres plus originales :

Le moment de la paix, le camp de la paix, le retour à la paix, l'avancée vers la paix, un partenaire pour la paix, le gouvernement contre la paix, le cycle de la paix, le chemin de la paix, les enjeux de la paix, le temps de la paix, les voix de la paix, des territoires sans paix, une dynamique de la paix, les embûches de la paix, des menaces contre la paix, le rythme de la paix, l'ingénieur de la paix, la tourmente de la paix, la course vers la paix...

Où l'on retrouve les oscillations entre pôles positif et négatif. Beaucoup plus rarement, « paix » est en position de déterminé, avec une expansion à droite : « Une paix pour les riches, la paix avec les Palestiniens, la paix à portée de main, la paix pour la paix, la paix en suspens, la paix dans la sécurité ».

– *Synapsies*

De très nombreuses synapsies, « groupes entiers de lexèmes reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique »²³, où « paix » est toujours en position de déterminant. Certaines sont déjà figées, et susceptibles d'être retrouvées dans la microstructure des dictionnaires. Nombre d'entre elles, curieusement, renvoient à nouveau à ce passage par la parole qu'est très souvent la quête de la paix et souligne en quelque sorte les aspects techniques de ces « chantiers de paix » (1-96) :

des négociations de paix, un mécanisme de paix, une dynamique de paix, la conférence de paix, des discussions de paix, une logique de paix, un dialogue de paix, les perspectives de paix, la notion de paix, un état de paix, la volonté de paix, la commission de paix, l'initiative de paix, une terre de paix, des espoirs de paix, les inventeurs de paix...

Les inventeurs de paix comme les allumeurs de réverbères... La part du rêve et d'un « imaginaire de paix ».

– *Syntagmes verbaux*

Le lexème « paix » est encore associé à de très nombreux verbes, avec lesquels il combine parfois une flagrante torsion sémantique. En effet, on rencontre de nombreux syntagmes verbaux où les actes associés à paix ou aux synapsies construites avec paix, marquent une forte tension politique vers la paix : « assurer, vivre, organiser, construire, participer à, bâtir, réta-

23. Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale*, cit., 2, p. 172.

blir, travailler pour, mettre en œuvre, organiser, conclure, apporter », et explicitent le dur labeur qu'exige la construction d'un état de paix ; long processus souligné syntaxiquement souvent par le redoublement du verbe : « S'efforcer sérieusement de relancer les négociations de paix » ; mais aussi, une impressionnante série de verbes traduit l'immense difficulté à élaborer quelque chose qui ressemblerait à la paix, souvent hélas « bâtie sur le sable » :

Éloigner la paix, ne pas courir après la paix, craindre la paix, s'opposer à la paix, saboter la paix, torpiller la paix, faire obstacle à la paix, faire se gripper le processus de paix, faire capoter le processus de paix, renâcler devant la paix, détruire la logique de paix, enterrer les accords de paix, décrocher la paix.

Images de mort, mais parfois de vie, malgré la souffrance que nécessite l'établissement de la paix, comme une longue et difficile gestation : « Ils avaient "accouché" la paix au Mozambique et espèrent en faire autant au Guatemala » (9-00). Alors, on peut enfin « rêver de paix », « imaginer la paix », même si souvent, c'est l'échec qui est au bout du rêve : « 26 mars 2000 : À Genève, l'échec du sommet entre [Clinton] et son homologue syrien [...] sonne le glas des espoirs de paix entre Israël et la Syrie » (11-00).

Ainsi, dans le discours, la paix, qui n'a toujours pas de synonymes, ou qui n'en a que de sémantiquement inacceptables – « la conférence de tous les *espoirs* » (2-94), « 24 mois plus tard, bien des *rêves* se sont dissipés » (10-95) – explose en mille et une désignations lexicales, dont dans le dictionnaire, cela est évident, ne demeure pratiquement aucune trace. Cette explosion de la paix en mille fragments sémantiques est bien la marque sinon la preuve incontournable de la profonde complexité de la question de la paix dans le monde contemporain.

2. 3. Les valeurs et la paix ou le revers nié de la médaille

« Pourtant, régler un conflit ne signifie pas inéluctablement que l'on aboutira à la paix, réconcilier les États ne débouche pas nécessairement sur le rapprochement des peuples » (11-89). Nous l'avons déjà remarqué, la paix c'est bien l'« absence de guerre » mais il y faut autre chose, et c'est Peter Handke qui l'affirme : il y faut « du "poétique". Un poétique entendu comme une possibilité de "réconciliation" à travers ce qui relie les hommes entre eux » (5-96). La paix c'est créer des liens, c'est apprivoiser tous les renards²⁴ par l'instauration des valeurs sans lesquelles il n'est de paix possible, même en l'absence de tout conflit. « Fais-leur [aux adversaires] construire ensemble une tour, et tu en feras des frères » (Saint-Exupéry. 4-88). C'est ce thème que ressasse inlassablement et massivement le discours de paix du *MD*, d'une paix vraie, juste, durable. Sans ces valeurs qui constituent le fond axiologique de toute authentique réflexion sur le problème de la paix, on ne saurait avoir aucune "arme" efficace pour faire face à ce qui

24. Encore qu'il en est de terribles, sinon, il n'y aurait plus de guerres : « Lorsqu'il entend [Bibi Netnyahou] les mots "paix" et "réconciliation" avec les Arabes, il sort son pistolet » (10-97).

serait bien alors l'irréductible dichotomie paix/guerre. Si la « guerre est la mère de toutes les pauvretés » (9-00), la pauvreté pourrait bien être aussi la mère de toutes les guerres : « la vraie bombe, c'est le sous-développement » (F. Mitterrand, 4-88), le combat authentique est celui pour la démocratie, la justice, la liberté, le droit, le respect des droits de l'homme, la tolérance. Et c'est le non respect de ces valeurs qui est ici en permanence dénoncé :

Si les victimes ne voient pas la *justice*, verront-elles jamais la paix ? (1-96)

Les Occidentaux s'apprentent à mettre le Kosovo sous tutelle, dans le but affiché d'y restaurer la paix et la *démocratie*. (7-99)

Il n'est pas certain, en outre, que le règlement par la force et sans souci de *justice* de ce conflit puisse garantir une paix durable. (9-97)

Les *droits humanitaires* ne sont pas le service après-vente des marchands d'armes. (8-91)

Certes, les peuples sont avides de paix et de *justice sociale*. (11-93)

Nouveaux rêves, nouveaux espoirs pour un peuple éperdu de paix, de *justice*, d'*indépendance*, de *liberté*. (2-94) C'est par la réintégration, le retour des réfugiés [...] et le rétablissement d'un ordre fondé sur la *laïcité*, le *pluralisme politique*, la *démocratie* et les *droits de l'homme* que peut se bâtir une paix qui soit juste et durable. (1-96)

Pas de paix sans *justice*, mais pas de justice sans paix non plus. (9-00)

Car même si un accord de paix est conclu entre les politiques, cela prendra des années pour que les gens soient rééduqués et socialisés dans l'acceptation et la *tolérance* les uns des autres. (4-01)

Cette mise en silence des valeurs autorise les fureurs de la guerre, avec laquelle bien des médias sont complices²⁵. Que l'on se rappelle le « massacre moral » perpétré envers les pacifistes italiens, et français aussi on suppose, et à tous ceux qui s'opposaient à l'intervention dans les Balkans et en Afghanistan. Pour soi-disant rétablir ces valeurs au nom desquelles on va lutter et qu'en faisant la guerre on nie. Les dernières nouvelles d'Afghanistan sont là pour le confirmer. « La paix, ce rivage si lointain... » (4-89).

Une dernière valeur est encore présente dans la gestion de la question de la paix de la part des énonciateurs, c'est celle de la culture et de l'éducation, par laquelle nous concluons notre réflexion, et bouclerons la boucle de l'affrontement entre la paix et la guerre. Encore que le découragement soit bien près de nous vaincre, puisque déjà en 1946, lors de la Conférence de Londres, qui créa l'Unesco, Léon Blum affirmait que « L'éducation, résolution orientée vers la paix, doit être au cœur de notre action » (11-99). Pour assurer une paix durable, il faut promouvoir une « culture de paix » de la part de tous les agents éducatifs (y compris les médias [*sic*]), une culture qui est

culture de la convivialité et du partage, fondée sur les principes de liberté, de justice, et de démocratie, de tolérance et de solidarité. Une culture qui rejette la violence, s'attache à prévenir les conflits à leur source, et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation. Enfin, une culture qui assure, à tous, le plein exercice de tous les droits et les moyens de participer pleinement au développement endogène de la société. (11-99)

Sans oublier, qu'au cœur même de ce long paradigme qui en discours définit la paix, se niche ce qui entre tout rapproche les êtres, et sur quoi le *MD*

25. Voir notre article sur cette forme de silence qu'est la censure ; art. cit., note 4.

ne s'attarde pas assez explicitement, la parole, le langage, la communication, le dialogue, entre cultures et civilisations et religions : « Islam de paix », (1-00) même après le 11 septembre. Pour aller au-delà de l'abîme, il faut commencer par une « ouverture sur les “civilisations lointaines” et l'ensemble du monde [qui] constitue une première éducation à la paix, laquelle s'inscrit dans le cadre de la formation du citoyen » (2-84). Où l'on retrouve le mot dont nous étions partie : Civilisation. Quoi donc alors de plus « culturel » que la paix !

S'il nous fallait conclure... Aujourd'hui, il est vrai, on ne sait plus très bien ce qu'est la guerre, ou on feint de ne pas le savoir... En tout cas, la guerre est, et non pas la paix, une absence, aussi longue que le paradigme de toutes ces valeurs énumérées plus haut et qu'elle nie radicalement, encore qu'elle s'en cache. Ainsi, les valeurs qui, en discours, définissent « naturellement » la paix lui rendent sa plénitude et son « honneur », l'identité profonde que la raideur sémantique de la définition lexicographique lui avait fait perdre. Et la paix, dans un dictionnaire « idéal », puisqu'il semblerait bien effectivement que l'on ne puisse se passer de l'antonyme, ne serait-ce pas, pour une « citoyenne » resémantisation de la définition de la paix bien plutôt qu'une absence, un « envers » de la guerre ?

Nicole WERLY
Université de Turin

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dictionnaires examinés pour la constitution du corpus :

- ESTIENNE, R. [1549]. *Dictionnaire François-Latin*. Genève : Slatkine Reprints, 1972.
- NICOT, J. 1606. *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne*. Paris : A. et J. Picard.
- MONET, P. [Lyon, 1636]. *Invantaire des deus langues françoise et latine*. Genève : Slatkine Reprints, 1973.
- RICHELET, P. [1680]. *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*. Genève : Slatkine Reprints, 1994, tome 2.
- FURETIERE, A. [La Haye, 1690]. *Dictionnaire Universel... [...]*. Paris : S.N.L., Le Robert, 1978.
- Dictionnaire de l'Académie*. [Paris, 1694]. Genève : Slatkine Reprints, 1968.
- Dictionnaire Universel et françois vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, 1782 [1704].
- ALLETZ, P. [1770]. *Dictionnaire des richesses de la langue française*. Genève : Slatkine Reprints, 1968.
- Dictionnaire de l'Académie*, 1798. Paris,
- Dictionnaire de l'Académie*, 1835. Paris.
- LITTRÉ, E. 1863-1872. *Dictionnaire de la langue française*.
- LAROUSSE, P. [1866-1876]. *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle*. Genève-Paris : Slatkine Reprints, 1982.

- HATZFELD, A. DARMSTETER, A. [1871]. *Dictionnaire Général de la langue française*. Paris : Delagrave, 1964.
- AUGÉ, C. 1906. *Petit Larousse illustré*. Paris : Librairie Larousse.
- AUGÉ, C. 1923. *Larousse Universel en deux volumes*. Paris : Librairie Larousse.
- ROBERT, P. 1985. *Le Grand Robert de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Grand Larousse de la Langue française en 7 volumes*. 1976. Paris : Librairie Larousse.
- ROBERT, P. 1972. *Dictionnaire analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Dictionnaire Hachette*, 1980. Paris : Hachette.
- REY, A., CHANTREAU, S. 1991. *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris : Le Robert.
- REY, A. 1993. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Robert junior*. 1993. Paris : Le Robert.
- Hachette junior*. 1993. Paris : Hachette.
- DIDEROT, J., D'ALEMBERT, J. 1780. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome 24.
- Grand Larousse encyclopédique en 10 volumes*. 1963. Paris : Librairie Larousse.
- Encyclopaedia Universalis*. 1990. Paris : Encyclopaedia Universalis Éditeur.

Ouvrages cités :

- BARTHES, R. 1980. *Préface*. Dictionnaire Hachette.
- BENVENISTE, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, 2 vol.
- MARGARITO, M. « Le silence du dictionnaire », in MARGARITO, M., GALAZZI, E., LEBHAR-POLITI, M. (sous la direction de). 2001. *Oralité dans la parole et dans l'écriture*. Torino : Cortina, p. 107-118.
- REY, A. 1977. *Le lexique : images et modèles – du dictionnaire à la lexicologie*. Paris : Armand Colin,
- REY-DEBOVE, J. 1971. *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. The Hague-Paris : Mouton.
- WERLY, N. 2001. « Le bâillonnement de la parole à l'ère des médias (Le Monde Diplomatique 1984-2000) », in MARGARITO, M., GALAZZI, E., LEBHAR-POLITI, M. (sous la direction de) *Oralité dans la parole et dans l'écriture*. Torino : Cortina, p. 139-156.
- WERLY, N. 2001. « “Ce mot n'a point de pluriel”. Le mot « paix » dans la lexicographie française » in CONOSCENTI, M., MORELLI, U., WERLY, N. (sous la direction de). *Gli scambi Erasmus come educazione alla pace*. Torino : Celid, p. 37-67.

Articles cités du *Monde Diplomatique* :

- 2-84 : ASTRE, G-A. *Faut-il laisser l'opinion s'accoutumer à l'idée*, p. 2.
- 1-8 : GARCIA MARQUEZ, G. *Désirée et violente*. *Chronique d'une attaque annoncée*, p. 9.
- 4-88 : TOULAT, J. *La peur ou la paix*, p. 32.
- 12-88 : GRESH, A. *Le pari des Palestiniens sur la paix*, p. 1, 16.
- 4-89 : PELIOUK, A. *La paix, ce rivage si lointain...*, p. 1,14.
- 10-89 : GRESH, A. *Creating the Palestinian State. A Strategy for Peace*, p. 28.
- 11-89 : SID-AHMED, M. *Pour qu'un règlement au Proche-Orient débouche sur une paix durable*, p. 22, 23.
- 11-90 : GRESH, A. *Vers la paix ou vers la guerre*, p. 30.
- 2-91 : RAMONET, I. *Gagner la paix*, p. 1.

- 3-91 : DECORNOY, J. *Lettre ouverte à ceux qui prêchent la guerre et la font faire aux autres*, p. 12
- 5-91 : KASSIR, S. *La paix, sans les Palestiniens*, p. 19.
- 8-91 : CHEMILLIER-GENDREAU, M. *Inventer le devoir de paix*, p. 9.
- 12-91 : DUCLOS, L. *Un terrorisme de la paix à tout prix*, p. 7.
- 3-92 : ALGAZY, J. *Le Golan, une terre si convoitée*, p. 19.
- 4-93 : VIDAL, D. *Israéliens et Palestiniens, les mille et une voix de la paix*, p. 30.
- 10-93 : ROULEAU, E. *Comment les fractures et les surenchères ont affaibli le monde arabe*, p. 1, 7.
- 11-93 : CORM, G. *Le temps du Machrek ?*, p. 3.
- 2-94 : FIORE, A. *Cette paix que l'on ne voit pas venir...*, p. 22, 23.
- 4-94 : GRESH, A. *À pas comptés, la Syrie sur le chemin de la paix*, p. 15.
- 7-94 : CHEMILLIER-GENDREAU, M. *Comment assurer cette paix qui partout se dérobe*, p. 10.
- 10-94 : VIDAL-NAQUET, P. *Les colons contre la paix*, p. 31.
- 6-95 : KAPELIOUK, A. *Le gouvernement israélien prisonnier de ses contradictions*, p. 3.
- 10-95 : CLARK, J. *Virage américain en Bosnie*, p. 12.
- 12-95 : GRESH, A. *Paix piégée au Proche-Orient*, 1, 18, 19.
- 1-96 : DIZDAREVIC, S. *Bosnie, la paix sans la démocratie*, p. 3.
- 1-96 : SALAME-HARDY, K. *Chantiers israélo-arabes*, p. 29.
- 2-96 : DECORNOY, J. *Une humanité sans domicile fixe*, p. 22, 23.
- 5-96 : RICHARD, L. *Peter Handke, fauteur de troubles*, p. 25.
- 6-96 : SAMARY, C. *Le pouvoir serbe dans la tourmente de la paix*, p. 14, 15.
- 11-96 : GRESH, A. *Ces colonnes vacillantes du Proche-Orient*, p. 1, 3.
- 2-97 : GRESH, A. *Hébron*, p. 7.
- 9-97 : LADIDI, K. *War in the Gulf, 1990-1991*, p. 30.
- 2-99 : GUILLOU, B. *Clameurs de paix en Colombie*, p. 22, 23.
- 2-99 : GRESH, A. *Les aléas de l'État palestinien*, p. 18
- 7-99 : ZIVKOVIC, A. *Le protectorat, instrument de domination*, p. 10, 11.
- 7-99 : HOFNUNG, T. *Construire la paix dans les Balkans. La Bosnie otage du conflit*, p. 12, 13.
- 11-99 : ACUNA, R. *Pour une culture de paix*, p. 32.
- 12-99 : BLUNT, E. *Paix fragile en Sierra Leone*, p. 14.
- 1-00 : GRESH, A. *Israël et la Syrie au bord de la paix*, p. 1-20.
- 7-00 : ARONSON, G. *Vers une paix armée au Proche-Orient*, p. 10, 11.
- 9-00 : LEYMARIE, P. *Les bâtisseurs de paix de Sant'Egidio*, p. 16, 17.
- 9-00 : KAPELIOUK, A. *L'indépendance palestinienne aux forceps*, p. 3.
- 11-00 : ROULEAU, E. *L'espoir meurtri des Palestiniens*, p. 1, 10, 11.
- 4-01 : GOUVERNEUR C. *Paix introuvable en Irlande du Nord*, p. 26.